

Habitat adapté - Cession gratuite à l'Office Municipal d'HLM d'un terrain situé chemin de l'Espérance

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Office Municipal d'HLM s'est porté acquéreur de la propriété cadastrée OY n° 77, sise 7, chemin de l'Espérance afin d'y reloger une famille de l'Escale.

Actuellement, le chemin d'accès est trop limité pour permettre à la famille relogée d'assurer son exploitation de traitement de ferraille.

C'est pourquoi l'Office Municipal d'HLM sollicite de la Ville la cession gratuite d'une bande de terrain de 0 a 43 à détacher de la parcelle OY n° 81.

Les frais d'acte seront à la charge de l'Office Municipal d'HLM.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser :

- la cession gratuite d'une parcelle de terrain à l'Office Municipal d'HLM aux conditions définies ci-dessus,

- M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.